

Taux de réussite 92 %

Taux d'insertion professionnelle 89 %

Taux de satisfaction 98 %

Public

Tous publics en formation initiale, continue, apprentissage et réadaptation professionnelle.

Pré-requis

- ♦ Avoir le permis B avec plus de 3 ans ou bien 2 ans si conduite accompagnée
- ♦ Avoir une Attestation préfectorale d'aptitude à la conduite d'ambulance après examen médical
- ♦ Avoir un certificat médical de vaccinations conforme à la réglementation en vigueur fixant les conditions d'immunisation des professionnels de santé en France

Sélection

Sur dossier et entretien oral.

Objectifs

Acquérir le diplôme d'Ambulancier.

La formation prépare principalement à assurer la prise en soin et/ou le transport de patients à tout âge de la vie sur prescription médicale, ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. A ce titre, il peut réaliser des soins relevant de l'urgence dans son domaine d'intervention.

Blocs de compétences

- ♦ Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions
- ♦ Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence
- ♦ Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière
- ♦ Entretien des matériels et installations du véhicule adapté aux transports sanitaires terrestres en tenant compte des situations d'intervention
- ♦ Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de l'ambulancier, à la qualité / gestion des risques
- ♦ *Allègements possibles selon diplômes acquis*

Aptitudes

- ♦ Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité
- ♦ Qualités humaines et capacités relationnelles
- ♦ Très bonnes compétences en conduite
- ♦ Excellente résistance physique et mentale
- ♦ Capacités d'analyse
- ♦ Capacités organisationnelles

Modalités de la formation

- ♦ Alternance intégrative composée de cours théoriques et de stages pratiques en milieu professionnel
- ♦ Formation hybride se déroulant en présentiel et distanciel
- ♦ Salle de cours dédiée équipée d'ordinateurs connectés, visio, vidéoprojecteur, espaces de pratique
- ♦ Plateforme E-formation afin de développer la pédagogie numérique et les travaux collaboratifs

Modalités d'évaluation

- ♦ Évaluation théorique par blocs de compétences : étude de situations ou pratique simulée
- ♦ Évaluation des compétences en milieu professionnel
- ♦ Questionnaires de satisfaction par blocs de compétences et en fin de formation
- ♦ Attestation de formation
- ♦ Présentation au diplôme d'état d'Ambulancier

Perspectives

L'ambulancier diplômé peut exercer dans des PME dédiées au transport des malades. Il peut aussi exercer son métier dans une structure sanitaire ou médico-sociale, ou encore dans des associations possédant un département dédié aux urgences.



Du 25/08/2025 au 20/02/2026
De février à juillet 2026



801 heures : 556 heures en centre de formation et 245 heures en milieu professionnel
La durée de la formation est adaptée à l'apprenant et à son parcours.



Cette formation est financée par la Région Provence Alpes Côte d'Azur, pour un public jeune ou adulte sans emploi. Autres publics, nous consulter.



Institut de Formation Sanitaire et Sociale - IFSS & CFA Seltzer
Embrun et/ou Briançon

L'institut de formation développe l'accessibilité pédagogique de ses formations, organise la compensation du handicap des personnes en formation et s'assure de l'accessibilité de l'ensemble des locaux en tant qu'établissement recevant du public.

Un accompagnement spécifique pourra être mis en place par le référent handicap en fonction des besoins.

Contact : 04 92 25 31 31



Contact

Secrétariat IFSS & CFA Seltzer
04 92 25 31 31 - ifss@fondationseltzer.fr

Mars 2025
Validité : 1 an